**Ambassade et Mission Permanente de la République de Djibouti**

**Auprès de l’ONUG, de l’OMC et des Organisations Internationales en Suisse**

UNITE-EGALITE-PAIX

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**40ème session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Genève**

**24 janvier 2022**

**Déclaration de Djibouti à l’occasion de l’Examen Périodique Universel**

**du Togo**

**M.Houmed Gaba Maki Houmed Gaba**

***Vérifié au prononcé***

**Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Togo et la remercie pour la présentation de son Rapport national.

Ma délégation salue les mesures prises par le Togo pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier examen périodique universel qui se traduisent par la ratification de la Convention relative au statut des apatrides, de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ou encore du protocole à la Charte africaine des droits de l’homme relatif à la protection des personnes âgées.

En outre, ma délégation apprécie les efforts du gouvernement togolais relatif au renforcement de son cadre normatif et institutionnel, notamment à travers la loi du 15 mai 2019 portant modification de la Constitution, ainsi que par des réformes législatives visant à améliorer la démocratie et l’Etat de droit par le renforcement des droits civils et politiques.

Aussi, Djibouti souhaite formuler au Togo les recommandations suivantes :

* Poursuivre la mise en œuvre effective des mesures en matière de lutte contre les violences faites aux femmes
* Redoubler d’efforts pour renforcer le droit à une éducation de qualité pour tous par la mise en œuvre des mesures en faveur de la promotion d’un accès accru des filles à l’école dans le secondaire et l’enseignement supérieur.

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Togo à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**